

Malestroit, le mercredi 21 février 2018

## Procès-Verbal du Conseil d'Administration

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenu le mardi 13 février 2018,

en séance  ordinaire  extraordinaire

### ORDRE DU JOUR

#### 1- AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 21 novembre 2017

#### 2- AFFAIRES FINANCIERES

2.1 Tarif carte passage self

2.2 Convention utilisation salle des sources Malestroit

#### 3- VIE SCOLAIRE ET PÉDAGOGIE

3.1 Présentation de la répartition de la Dotation Globale Horaire 2018/2019

3.2 Définition des épreuves orales du DNB 2018

La secrétaire de séance,

E. MARCHAND



Le Principal du collège

T. CLAQUIN



## Compte rendu du Conseil d'administration du 13 FEVRIER 2018

En présence de : M. Claquin, Mme Quentel, Mme Dréan, M. Sevette, Mme Harrouet, Mme Hervé, M. Le Boulbard, Mme Labourdette, Mme Le Jossec, les élèves délégués Joe Harrington et Klara Texier, Mme Solans, Mme Marchand, Mme Denoual, M. Averty, Mme Rohmer et Mme Boury.

Excusée : Mme Prunet pour le Conseil départemental.

17 membres sont présents. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 h 10.

### I/ AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Monsieur Le Principal propose l'adoption du procès-verbal du CA du 21 novembre 2017. Il est adopté à l'unanimité.

### II/ AFFAIRES FINANCIERES

- Cartes self : tarif cartes.

Ce nouveau système de pointage à la cantine entrera en vigueur en avril.

Deux options : 4 euros la carte ou un tarif dégressif au fur et à mesure de la scolarité (faire ou refaire une carte pour un élève de 3<sup>e</sup> coûterait moins cher que pour un élève de 6<sup>e</sup>). Les 500 premières cartes sont offertes (par le fabricant). Ensuite, ce sera 5 euros la carte.

Pour information : au lycée-collège Brocéliande de Guer, la carte coûte 6,42 euros quel que soit le niveau de l'élève.

>> la proposition 2 est adoptée, à savoir le tarif dégressif.

- Monsieur Le Principal demande l'autorisation de signer une convention afin de pouvoir bénéficier de la salle des Sources à Malestroit pour la répétition des chorales de Malestroit, Guer et Pontivy, le vendredi 23 février de 9h à 12h. La demande est adoptée à l'unanimité.
- Monsieur Le Principal demande l'autorisation de signer une convention afin de permettre à M. Clément Noblet, qui prépare un BTS diététique (formation professionnelle) d'effectuer un stage du 12 au 31 mars 2018 en cuisine. La demande est adoptée à l'unanimité.

- Décisions budgétaires modificatives (DBM) :
- Trophées de la vie locale. Le collège a reçu la somme de 200 euros de la part du Crédit agricole pour ses actions d'E3D (établissement en démarche de développement durable). Cette somme servira au club potager.

### **III VIE SCOLAIRE ET PÉDAGOGIE.**

- Présentation de la Dotation globale horaires 2018-2019.

Prévision d'effectifs pour la prochaine rentrée : 70 élèves de 6<sup>e</sup>, 73 en 5<sup>e</sup>, 78 en 4<sup>e</sup>, 70 en 3<sup>e</sup>.

Répartition de la dotation : 333 HP (heures poste), 1 IMP (indemnité mission particulière), 22 HSA (heures supplémentaires annuelles). Le choix se porte sur cette ventilation :

- pour les 6<sup>e</sup> et les 5<sup>e</sup>, jusqu'aux vacances de la Toussaint, une répartition plus importante d'heures d'accompagnement personnalisé relayées ensuite par une prise en charge des élèves dans le cadre du dispositif « devoirs faits ».
- pour les 4<sup>e</sup> et les 3<sup>e</sup> : grec (1h par niveau) et latin (2h par niveau de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>).
- projet d'établissement : option et atelier théâtre, club sciences, club potager, chorale (1 h), EPS option rugby.
- Une demande de création de poste en espagnol a été faite auprès des services de la DSDEN du 56.

- Présentation de l'épreuve orale du DNB 2018

Présentation du document de cadrage de l'oral de DNB au collège « 4 parcours pour réussir l'oral du DNB » réalisé par Mme Demillac. Les élèves de 3<sup>e</sup> en ont reçu un exemplaire, dans le but de les guider à préparer cette épreuve. L'oral doit se faire avant les épreuves écrites : la semaine du lundi 11 juin ou la semaine du lundi 22 juin.

Pour information, les élèves de 6<sup>e</sup> iront à Jersey les 5 et 8 juin 2018.

### **IV QUESTIONS DIVERSES**

Les enseignants posent la question d'une porte ouverte après la classe le vendredi plutôt que le samedi matin. La fréquentation de la porte ouverte du samedi 10 février montre que rares sont les visiteurs à se présenter avant 10 h. D'un autre côté, les anciens élèves ne pourraient plus venir revoir leur ancien établissement. En outre, dans le cas d'un déplacement de cette porte ouverte en fin de journée un vendredi, on devrait se passer des services appréciés de la cuisine (cf. heures maximales quotidiennes à ne pas dépasser pour les agents du service technique). On en conclut donc qu'il faudrait tester un an pour avoir une idée de l'impact du jour de la semaine sur la fréquentation.

Le conseil d'administration est clos à 18 h 30.